

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS



GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 1 de 7

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

GLYKOSOL N

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Divers

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: pro Kühlsole GmbH
Rue: Am Langen Graben 37
Lieu: D-52353 Düren
Téléphone: +49 2421 59196-0
Téléfax: +49 2421 59196-10

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'appel d'urgence : +49 (0) 6132 / 84463 (GBK GmbH, Ingelheim)

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Indications de danger: Xn - Nocif

Phrases R:

Nocif en cas d'ingestion.

Autres dangers

Sol très glissant suite au déversement du produit.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Mélanges

Caractérisation chimique

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux.

Composants dangereux

N° CAS	Substance	Quantité
107-21-1	éthylène-glycol	95 - < 100 %

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS



GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 2 de 7

minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin. Les symptômes d'intoxication peuvent eux aussi n'apparaître qu'après quelques heures, une surveillance médicale d'au moins 48 heures est donc indispensable.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire: Monoxyde et dioxyde de carbone. Dans certains cas d'incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas exclue. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection. Rabattre les gaz/vapeurs échappant par pulvérisation d'eau.

Information supplémentaire

Collecter l'eau d'extinction contaminée. Empêcher le rejet dans les égouts. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Veuillez à assurer une aération suffisante. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement dans des locaux bien ventilés. Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS

GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 3 de 7



Information supplémentaire

Eviter la formation d'aérosol. Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver uniquement dans le récipient d'origine, dans un endroit frais et bien ventilé.
Conserver dans un endroit sec.

Indications concernant le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir les récipients hermétiquement fermés.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
107-21-1	Ethylene glycol	-	-		TWA (8 h)	TLV
		-	C 100 H		Ceiling	TLV

Contrôles de l'exposition



Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection des yeux/du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166)
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)
Respecter les instructions données par le fabricant de gants de protection pour connaître les données de dégradation, de pénétration et de la perméation ainsi que les conditions d'utilisation particulières sur le lieu de travail en ce qui concerne les agressions physiques et mécaniques ainsi que la durée d'exposition.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS



GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 4 de 7

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide
Couleur: Jaune, limpide
Odeur: Inodore

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C): 8 - 10

Modification d'état

Point de fusion: env. - 30 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 190 °C
Point d'éclair: 116 °C
Limite inférieure d'explosivité: 3,2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 15,3 vol. %
Pression de vapeur: 0,1 hPa
(à 20 °C)
Densité (à 20 °C): 1,125 g/cm³
Hydrosolubilité: Complètement miscible
(à 20 °C)
Température d'inflammation: 410 °C
Dangers d'explosion: Produit non explosif
Propriétés comburantes: Le produit n'est pas auto-inflammable.

Autres données

Donnée non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Pas de décomposition en utilisation conforme.

Matières incompatibles

Des oxydants puissants., Bases

Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
107-21-1	éthylène-glycol					
		par voie orale	DL50	5840 mg/kg	Rat	
		dermique	DL50	9530 mg/kg	Lapin	GESTIS

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS



GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 5 de 7

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

Toxicité

Donnée non disponible.

Persistance et dégradabilité

De facile désintégration biologique.

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

non déterminé.

Effets nocifs divers

non déterminé.

Information supplémentaire

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas éliminer avec les déchets ménagers. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Le code spécifique de déchets doit être déterminé en accord avec l'entreprise de traitement de déchets en charge / le fabricant / les autorités compétentes.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination. Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés. Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Produit de nettoyage: L'eau

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS

GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 6 de 7



SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO); Transport fluvial (ADN)

N° ONU:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Appellation réglementaire des Nations unies:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Classe(s) de danger pour le transport:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Groupe d'emballage:

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Risques pour l'Environnement

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Canadien TMD

Appellation réglementaire: non réglementé

Transport maritime (IMDG)

Autres informations utiles (Transport maritime)

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementation canadienne

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le RPC et la FTSS contient toute l'information exigée par le RPC.

Inventaire LIS/LES

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

Ethylène glycol : (max. 100%)

Classification SIMDUT

SIMDUT: D1B & D2A

La classification de ce produit est conforme aux critères de danger des Règlements sur les produits contrôlés (RPC) et la FS contient tous les renseignements exigés par les RPC.



SECTION 16: Autres informations

Modifications

chapitre: 4, 8, 14, 15

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Fiche de données de sécurité

conforme WHMIS



GLYKOSOL N

Date d'impression: 27.02.2014

Code du produit: 11386-0003

Page 7 de 7

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)